

# Conseil en bref

**MRC**  
**VALLÉE-DE-LA-GATINEAU**

DEVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

## Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau Séance ordinaire du 15 avril 2025

### Administration générale

#### Autorisation – Octroi d'aide financière à la Fondation des bourses de la relève de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'octroi d'aide financière à la Fondation des bourses de la relève de la Vallée-de-la-Gatineau au montant de 3 000\$ et que les sommes seront prises à même le budget prévu à cet effet pour l'année 2025.

#### Autorisation – Octroi d'aide financière à la demande d'appui financier Carrefour Jeunesse Emploi pour la Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif « À la Rescousse »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'octroi d'aide financière au Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau au montant de 500\$ et que les sommes seront prises à même le budget 2025 « Événements spéciaux ».

#### Autorisation – Octroi d'aide financière au projet Place aux jeunes Vallée-de-la-Gatineau – Carrefour Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'octroi d'aide financière au Carrefour

Jeunesse Emploi de la Vallée-de-la-Gatineau pour le projet Place aux jeunes au montant de 500\$ et que les sommes seront prises à même le budget « Événements spéciaux ».

Résiliation de l'entente de partenariat intervenu entre la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) et la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau (TDSVG)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - D'autoriser la direction générale de la MRC à entreprendre les démarches nécessaires à la résiliation de l'entente de partenariat intervenu avec la TDSVG;
  - De signifier à la TDSVG son accord quant à la résiliation de l'entente.

Entérinement – Directive 001 – Service des Ressources humaines et des Ressources matérielles

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner la directive 001 du Service des ressources humaines et des ressources matérielles portant sur le départ en congé d'un employé.

Entérinement – Modification à l'organigramme - Poste d'Agent de développement aux entreprises touristiques

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la directrice générale, Madame Joanie Courchaine a effectué la modification à l'organigramme ainsi qu'à la description de fonction du poste d'agent de développement aux entreprises touristiques pour une description de fonction d'agent de développement économique.

Il est également résolu d'autoriser Madame Courchaine à effectuer toutes les démarches nécessaires afin de pouvoir ce poste.

Autorisation – Radiation des comptes à recevoir

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la directrice des ressources financières et matérielles à radier tous les comptes en souffrance de plus de trois ans ainsi que ceux déclarés en faillite comme prévoit la politique de recouvrement et de radiation des créances de la MRCVG.

Autorisation – Affectation du montant résiduel du budget de la Véloroute des Draveurs

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau autorise l'affectation de la somme résiduelle de

l'ordre de 48 825\$ au surplus affecté qui est destiné à la Véloroute des Draveurs.

Parc linéaire - Octroi du contrat 250207 « Services de déprédation du castor »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 250207 « Services de déprédation du castor » à AP Enviro-Conseil au montant de 22 300 \$ pour deux ans et d'autoriser la direction générale à signer tout document relatif à ce contrat.

Octroi du contrat 250204 - Travaux d'entretien ménager et d'entretien extérieur (travaux d'été) pour les kiosques d'information touristique de la MRC

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'octroi du contrat 250204 « Travaux d'entretien ménager et d'entretien extérieur (travaux d'été) pour les kiosques d'information touristique de la MRC » à 9521-1165 Québec Inc. (Jonathan Bélisle), au coût de 27 145 \$ sur trois ans.

Entérinement – Embauche et nomination au poste d'Opérateur saisonnier – Complexe environnement Nord

- Il est résolu d'entériner l'embauche et la nomination de Monsieur Éric Lamarche pour le poste d'Opérateur saisonnier au Complexe environnemental nord pour le service de l'environnement.

Entérinement – Embauche et nomination au poste saisonnier de Journalier en environnement – Complexe environnement Sud

- Il est résolu d'entériner l'embauche et la nomination de Madame Nicole Fortin pour le poste de journalière en environnement – saisonnier au Complexe environnemental sud pour le service de l'environnement.

Octroi de contrats pour l'entretien extérieur du kiosque de Grand-Remous

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer respectivement le contrat de tonte de gazon et celui pour le déneigement du kiosque de Grand-Remous à Jonathan Bélisle et à Éric St-Amour, aux montants et aux conditions soumis.

Abrogation de la résolution 2024-R-AG117 - Transfert de fonds – Fonds de développement régional - Révision du PIIRL

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'abroger la résolution 2024-R-AG117 et d'annuler le transfert de fonds prévu par cette résolution.

Autorisation de signature - Convention d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de confirmer son engagement à faire réaliser les travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée et que Mme Joanie Courchaine, directrice générale, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet avec le MTMD.

Entérinement - octroi de contrat 250113 « Raccordement et autres travaux en électricité - Pressoir rotatif du Complexe environnemental Sud »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat 250113 « Raccordement et autres travaux en électricité - Pressoir rotatif du Complexe environnemental Sud » à Gilles Langevin Électrique et Fils Inc. au coût de 19 750 \$, sans les taxes et d'affecter cette somme aux surplus accumulés de la partie 2 du budget.

Autorisation – Demande relative à une avance à un membre du Conseil dans le cadre du régime de remboursement de dépenses

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser la demande relative à une avance à madame Chantal Lamarche afin de couvrir les dépenses telles que présentées via le formulaire prévu à cet effet.

Adoption - Règlement 2024-408 « Décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires pour les fins de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et déléguant à des fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence et abrogeant toute réglementation antérieure à cet effet »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-408 « Décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires pour les fins de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et déléguant à des fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence et abrogeant toute réglementation antérieure à cet effet ».

Entérinement – Modification à l'organigramme et dotation du poste d'Adjointe administrative à la réception et à l'accueil touristique au Kiosque d'information touristique de Maniwaki

- Il est résolu d'autoriser la directrice générale, Joanie Courchaine à effectué la modification à l'organigramme et d'entériner l'embauche et la nomination de Madame Ginette Paradis au poste d'Adjointe

administrative à la réception et à l'accueil touristique pour le service du développement économique.

Entérinement - Modification des conditions de travail - Retraités embauchés par la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau ayant une ancienneté supérieure à 5 ans

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser une modification aux conditions de travail des personnes retraitées embauchées à titre de préposé à l'information touristique ayant une ancienneté supérieure à 5 ans au sein de la MRC afin de prévoir un salaire horaire de 20,00\$, et ce, à partir de la date d'entrée en poste pour la saison estivale 2025.

## **Conseil**

Autorisation de signature – convention pour activités spécifiques (ES-2025-37-215)

- Il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la signature de l'entente spécifique (ES-2025-37-215) avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais.
- Il est également résolu de désigner madame Chantal Lamarche, préfète ainsi que madame Joanie Courchaine, directrice générale à titre de signataires de cette entente spécifique.

Autorisation de signature – convention pour activités spécifiques (ES-2025-37-216)

- Il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la signature de l'entente spécifique (ES-2025-37-216) avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais.
- Il est également résolu de désigner madame Chantal Lamarche, préfète ainsi que madame Joanie Courchaine, directrice générale à titre de signataires de cette entente spécifique.

Autorisation de signature – Addenda - Entente spécifique (ES-2023-79-103)

- Il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la signature de l'addenda à l'entente spécifique (ES-2023-79-103) avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais.
- Il est également résolu de désigner madame Chantal Lamarche, préfète ainsi que madame Joanie Courchaine, directrice générale à titre de signataires de cette entente spécifique.

Appui à la lettre ouverte de la Conférence des préfets de l'Outaouais « L'Outaouais refuse le démantèlement de son réseau de santé »

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - De demander au gouvernement de revoir les compressions budgétaires imposées en matière de financement des soins de santé;
  - De prendre en considération le statut particulier connu de l'Outaouais dans le but de ne pas fragiliser davantage le réseau et réduire le service aux citoyens;
  - De transmettre une copie de cette résolution à la Conférence des préfets de l'Outaouais;
  - De transmettre une copie de cette résolution au ministre de la Santé M. Christian Dubé, accompagné d'une copie de la lettre ouverte composée par la CPO.

Désignation – représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau – Conseil d'administration d'établissement Santé Québec

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de désigner Madame Chantal Lamarche, préfète, à titre de représentante pour siéger au Conseil d'administration d'établissement de Santé Québec et de transmettre cette résolution à la Conférence des préfets de l'Outaouais.

## **Gestion financière et administrative**

Note au procès-verbal – Vérification des comptes

- Monsieur le conseiller Nicolas Malette ainsi que madame la conseillère Jocelyne Lyrette ont procédé à la vérification des comptes pour la période du 19 février au 15 avril 2025 préalablement à la séance du Conseil débutant 18 h.

Adoption du registre des chèques – MRC – Période du 19 février au 15 avril 2025

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le registre des chèques MRC pour la période du 19 février au 15 avril 2025.

Prélèvements bancaires – MRC – Période du 19 février au 15 avril 2025

- Il est résolu d'adopter, telle que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour la période du 19 février au 15 avril 2025.

#### Adoption de la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 15 avril 2025

- Il est résolu d'adopter, telle que présentée, la liste des comptes fournisseurs de la MRC au 15 avril 2025.

#### Adoption de la liste des comptes fournisseurs des TNO au 15 avril 2025

- Il est résolu d'adopter, telle que présentée, la liste des comptes fournisseurs des TNO au 15 avril 2025.

#### Adoption du registre des chèques – TNO – Période du 19 février au 15 avril 2025

- Il est résolu d'adopter, tel que présenté, le registre des chèques TNO pour la période du 19 février au 15 avril 2025.

## **Greffe**

#### Note au procès-verbal - Dépôt conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal - Rapport annuel 2024 concernant la gestion contractuelle

- Conformément à l'article 938.1.2 du Code municipal, le rapport annuel 2024 concernant la gestion contractuelle est déposé. Copie dudit rapport sera disponible sur le site Internet de la MRC.

## **Élections**

#### Élection à la préfecture 2025 – Nomination des officiers d'élection

- Il est résolu que le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau autorise la nomination des personnes suivantes, dans le cadre de l'élection à la préfecture 2025, le tout tel qu'il sera confirmé par les formulaires prescrits à cet effet par le Directeur général des élections du Québec :
  - Mme Carolane Saumur-Belley, présidente d'élection;
  - Mme Joanie Courchaine, secrétaire d'élection;
  - Mme Claude-Ann Langevin, trésorière et adjointe d'élection.

#### Autorisation de signature - Participation au projet pilote d'Élections Québec - Modèle de bulletin de vote incluant la photographie des personnes candidates

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Madame Carolane Saumur-Belley, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et présidente d'élections, à signer l'entente visant la participation de la MRC au projet-

pilote d'Élections Québec, visant l'intégration d'une photographie des personnes candidates à l'élection générale du 2 novembre 2025, au bulletin de vote.

## **Gestion de projet**

Entérinement - Ordre de changements au contrat 241108 « Travaux de construction et d'aménagement d'un kiosque touristique et d'espaces administratifs à Maniwaki »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner le montant des ODC de 17 154.83 \$ et d'affecter ces sommes au FRR volet 4.

## **Sécurité publique et incendie**

Adoption – Salaire du service de sécurité incendie de la municipalité de Bouchette

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le salaire du service de sécurité incendie de la manière suivante :
  - Rémunération par appel : 30 \$
  - Taux horaire : 22,07 \$
  - Rémunération mensuelle du Chef pompier : 600\$.

Autorisation – Acquisition de trois treuils portatifs – Services d'urgence en milieu isolé (SUMI)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'achat de trois treuils portatifs, au coût de 4 587 \$ avant les taxes.

## **Hygiène du milieu et environnement**

Fin prévue du projet-pilote de compostage des résidus de boucherie - Complexe environnemental Sud

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de mettre fin à la réception des résidus de boucherie par la MRC effectif à l'automne 2025 et de mettre fin aux ententes en vigueur.

#### Remplacement d'un aérateur 10HP - Complexe environnemental Sud

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau de procéder à l'achat d'un nouvel aérateur 10 HP chez Xylem Flygt et que la somme nécessaire soit prise à même le budget d'entretien de la partie 2 du budget.

#### Amélioration du système des eaux de ruissellement des enclos d'écocentre – Modification au certificat d'autorisation et poursuite du dossier - Complexe Environnemental Nord

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - De prévoir une demande de modification au certificat d'autorisation 7550-07-01-00174-04 de 2016 demandant un assouplissement des exigences pour les eaux des enclos tout en offrant de nouvelles exigences pour le rejet des autres eaux du site;
  - D'autoriser Mme Kimberley Mason, directrice du service de l'environnement, à effectuer les démarches en ce sens et à signer tout document relatif à la demande de modification au certificat d'autorisation.

#### Autorisation de signature de l'Entente de partenariat entre ÉEQ et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser Mme la préfète Chantal Lamarche et Mme la directrice générale Joanie Courchaine à signer l'Entente de partenariat entre ÉEQ et la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau.

#### Octroi du contrat 250303 « Services de valorisation des résidus de construction, rénovation et démolition du Complexe environnemental Nord »

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau confier à la firme 9231-6082 Québec Inc. (FilloGreen) le contrat 240303 « Service de valorisation des résidus de construction, rénovation et démolition du Complexe environnemental Nord ».

#### Autorisation – Achat d'une génératrice pour le Complexe environnemental Nord

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'autoriser l'achat d'une génératrice vendu chez un détaillant local, au coût de 13 580\$, taxes en sus, et d'utiliser les fonds nécessaires à même les surplus accumulés de la partie 3 du budget 2025.

#### Note au procès-verbal - Dépôt du rapport annuel 2024 – Complexes environnementaux

- Dépôt pour information, du rapport annuel 2024 des complexes environnementaux, lequel sera également transmis au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et disponibles sur le site web de la MRC.

#### Note au procès-verbal – Félicitations

- Les membres du Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau tiennent à féliciter la directrice du service de l'environnement, madame Kimberley Mason ainsi que le coordonnateur en environnement, monsieur Antoine Carpentier, pour la réalisation du rapport annuel 2024 pour les Complexes environnementaux.

#### Relance de la résolution 2018-R-AG031 – Demande au gouvernement provincial – Inspection et rinçage obligatoire des bateaux

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de réitérer la demande au gouvernement du Québec de mettre en place une réglementation afin de rendre obligatoires l'inspection et le rinçage des embarcations nautiques.
- Il est également résolu de faire parvenir copie de la présente résolution au ministère des Ressources naturelles et des Forêts, au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et au député de Gatineau Robert Bussière.

#### Appui à la municipalité de Montcerf-Lytton – Demande au ministère des Transports et de la mobilité durable – Programme PAVL-Double vocation

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'appuyer la municipalité de Montcerf-Lytton dans ses demandes adressées via la résolution 2025-02-31 300.1.

#### Refus de participation - Plan Climat Outaouais (PCO)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - De décliner l'offre de participation au Plan Climat Outaouais offert par la Ville de Gatineau;
  - De transmettre cette résolution à la Ville de Gatineau ainsi qu'à la Conférence des préfets de l'Outaouais.

Avis de motion – Règlement 2025-417 « Modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification de l'affectation à vocation récréoforestière pour une affectation à vocation villégiature dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie et une modification des usages autorisés dans les zones d'aménagement récréatives aux pôles touristiques »

- Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Nicolas Malette qu'un règlement portant le numéro 2025-417 et le titre « Modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement de développement de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification de l'affectation à vocation récréoforestière pour une affectation à vocation villégiature dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie et une modification des usages autorisés dans les zones d'aménagement récréatives aux pôles touristiques » sera déposé et adopté à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Engagement et désengagement de fonds - Fonds régions et ruralité (FRR), Volet 2 (enveloppe 2020-2024)

- il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - De désengager une somme de 142 292 \$ du FRR volet 2;
  - D'engager ce même montant de la façon suivante :
    - o Bonification du fonds évènementiel : 40 000 \$;
    - o Soutien aux entreprises : 102 292 \$.

Opposition face à la suspension du Programme RénoRégion

- Il est unanimement résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :
  - De relancer immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;
  - De rendre à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Modification à la résolution 2024-R-AG131 - Désignation de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau que M. Mario Langevin soit nommé à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau.

Modification à la résolution 2022-R-AG280 - Désignation de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du conseil d'administration du Pôle d'Excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau que M. Pierre Nelson-Renaud soit nommé à titre de représentant de la MRC au sein du conseil d'administration du Pôle d'Excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO).

Modification à la résolution 2024-R-AG126 - Désignation de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau que M. Pierre Nelson-Renaud soit nommé à titre de représentant de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau au sein du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI).

Adoption - Règlement SQ 2021-005 (R.M. 2025-411) « Règlement concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec dans les municipalités et les territoires non organisés de la MRCVG abrogeant et remplaçant le Règlement SQ 2021-005 (R.M. 2021-357) ainsi que toute réglementation antérieure afférente »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le Règlement SQ 2021-005 (R.M. 2025-411) « Règlement concernant les animaux applicable par la Sûreté du Québec dans les municipalités et les territoires non organisés de la MRCVG abrogeant et remplaçant le Règlement SQ 2021-005 (R.M. 2021-357) ainsi que toute réglementation antérieure afférente ».

Refonte de la réglementation d'urbanisme de la municipalité de Lac-Sainte-Marie – approbation en vue de la délivrance de certificats de conformité

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - D'approuver et de confirmer que le plan d'urbanisme ainsi que les règlements adoptés par la municipalité de Lac-Sainte-Marie, énumérés ci-dessous, sont conformes aux objectifs du Schéma d'aménagement révisé et aux dispositions du document complémentaire :

- Règlement numéro 2024-08-001 révisant et remplaçant le règlement du plan d'urbanisme numéro 92-10-01 et ses amendements;
  - Règlement numéro 2024-08-002 remplaçant le règlement de zonage numéro 92-10-02 et ses amendements;
  - Règlement numéro 2024-08-003 remplaçant le règlement de lotissement numéro 92-10-03 et ses amendements;
  - Règlement numéro 2024-08-004 remplaçant le règlement de construction numéro 92-10-04 et ses amendements;
  - Règlement numéro 2024-08-005 remplaçant le règlement sur les permis et certificats numéro 2023-05-001 et ses amendements;
  - Règlement numéro 2024-08-006 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
  - Règlement numéro 2024-08-007 sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE);
  - Règlement numéro 2024-08-008 remplaçant le règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) numéro 2018-06-002 et ses amendements;
  - Règlement numéro 2024-08-009 sur les usages conditionnels.
- D'aviser la municipalité de Lac-Sainte-Marie qu'en vertu des articles 137.2 et 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ chapitre A-19.1), la délivrance et la transmission des certificats de conformité à l'égard de ces règlements se fera suite à la réception d'un avis mentionnant la date où les règlements de zonage et usages conditionnels seront approuvés par les personnes habiles à voter ou réputés approuvés;
  - D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à émettre, suite à la réception de cet avis, les certificats de conformité à l'égard des règlements adoptés par la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Avis de motion – Règlement 2024-396 « Modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'agrandissement du périmètre urbain de la municipalité d'Aumond et la création d'une zone d'aménagement industriel »

- Avis de motion est donné par madame la conseillère Anne Potvin qu'un règlement portant le numéro 2024-396 et le titre « Modifiant le règlement 2021-356 édictant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC Vallée-de-la-Gatineau et portant sur l'agrandissement du périmètre urbain de la municipalité d'Aumond et la création d'une zone d'aménagement industriel » sera déposé et adopté à une séance ultérieure. L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

Adoption – Règlement 2024-397 « Modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des affectations à vocation dominante agrodynamique et

agrofluviale pour une affectation à vocation villégiature dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau »

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter le règlement 2024-397 « modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et portant sur une modification des affectations à vocation dominante agrodynamique et agrofluviale pour une affectation à vocation villégiature dans la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau » tel que présenté.

Avis de conformité du règlement no. 2025-224 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments de la municipalité de Bois-Franc

- Il est résolu que le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'approuver le règlement no.2025-224 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments de la municipalité de Bois-Franc.

Octroi de contrat suite à la recherche de prix AO250327 – Entretien du dépotoir NOTAKIM dans le TNO

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'octroyer le contrat AO250327 – entretien du dépotoir NOTAKIM au soumissionnaire « Auberge le Pensive » pour un montant total de 13 500 \$ avant taxe et d'autoriser la directrice générale et la préfète de la MRC à signer tout document relatif à l'octroi de ce contrat.

Avis de conformité de la résolution no. M.B. 2025-04-02-105 en lien avec la demande no. 2025-01 de la municipalité de Bouchette, portant sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'approuver la résolution no. M.B. 2025-04-02-105 en lien avec la demande no. 2025-01 portant sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de la municipalité de Bouchette.

## **Loisir et culture**

Financement de projets 2025 – Fonds événements et festivals

- Il est résolu que le Conseil de la MRC d'autoriser le versement d'une aide financière aux dix (10) projets suivants, dans le cadre de la Politique événements et festivals pour 2025 :

<b>PROJET</b>	<b>PROMOTEUR</b>	<b>FINANCEMENT</b>
<i>Festival des Arts de la scène</i>	<i>Association des loisirs de LSM</i>	5 000 \$
<i>Récital de fin d'année Dans'Action</i>	Dans'Action	1 000 \$
<i>Blue Sea en fête</i>	Municipalité de Blue Sea	5 000 \$
<i>Pique-nique interculturel</i>	Carrefour Jeunesse Emploi	500 \$
<i>Festival d'été 2025</i>	Ville de Gracefield	5 000 \$
<i>Festival d'eau vive</i>	Festival d'eau vive de la Haute-Gatineau	5 000 \$
<i>Fête de la St-Jean Baptiste</i>	Municipalité de Déléage	500 \$
<i>Fête nationale du Québec</i>	Municipalité de Bouchette	500 \$
<i>Journée Plein-air</i>	Municipalité de Aumont	500 \$
<i>Soirée country</i>	Municipalité de Cayamant	500 \$

Octroi de financement au PERO – Projet de Guichet unique pour la marche dans la Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau :
  - D'appuyer officiellement le projet de guichet unique pour la marche dans la Vallée-de-la-Gatineau ;
  - D'octroyer une aide financière de 2 000 \$ de son budget en loisirs pour soutenir la mise en œuvre de ce projet pour l'année 2025.

Modification de la politique du Fonds événementiel de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'adopter la politique du Fonds événementiel modifiée.

Octroi de financement à l'Association Équestre de la Vallée Rocheuse de l'Outaouais (A.É.V.R.O.)

- Il est résolu par le Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'accorder une contribution financière de 2 500 \$ à l'Association Équestre de la Vallée Rocheuse de l'Outaouais (A.É.V.R.O.) pour la saison 2025 et que la contribution soit versée selon les modalités convenues avec l'association.

Entérinement du contrat suite à la recherche de prix AO250304 – Achat d'une remorque dans le cadre des travaux d'entretien annuels sur la Véloroute des Draveurs

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'octroi du contrat pour l'achat d'une remorque utilitaire conformément au devis de l'AO250304 à « Équipements Maniwaki » pour le montant soumis de 5 950 \$ avant taxes, et d'affecter cette somme au Fonds de roulement de la MRC.

Entérinement du contrat suite à la recherche de prix AO250305 – Acquisition de deux tracteurs à gazon – Véloroute des draveurs

- Il est résolu par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau d'entériner l'octroi du contrat auprès de « Performance MS plus » pour l'achat de deux (2) tracteurs à gazon modèle Stihl RZ 152 au prix soumis de 6 799.99 \$ (av. taxe) l'unité pour un montant total de 13 599.98 \$ avant taxes, et d'affecter cette somme au Fonds de roulement de la MRC.

**La prochaine séance ordinaire du Conseil  
de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau  
aura lieu le mardi 20 mai 2025.**

Veillez noter que le procès-verbal, dont les informations de ce Conseil en bref sont extraites, est sujet à adoption par le Conseil de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à une séance ultérieure et à sa signature par la préfète.